

Le Maire soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 15/04/2021, et publié le 15/04/2021 est exécutoire.

## REPUBLIQUE FRANCAISE

-----

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-AMAND-MONTROND DU JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
29	22	7	0	1 <sup>er</sup> avril 2021	1 <sup>er</sup> avril 2021

*Budgets primitifs 2021 : budget principal Ville et budgets annexes Camping et Cinéma*

-----

#### **PRÉSENTS :**

Emmanuel RIOTTE, Francis BLONDIEAU, Jacqueline CHAMPION, Geoffroy CANTAT, Florence COMBES, Jean-Claude LAUNAY, Sophie CUINIERES, Raphaël FOSSET, Isabelle CHAPUT, Noura ANGLADE, Didier DEVASSINE, Philippe MARME, Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE, Lionel DELHOMME, Marie-Claire LESIRE-BONIN, Sandrine KOSTADINOV, Pascale BECUAU, Pauline BERTHOLOM, Tony JUNG, Marie BLASQUEZ, Marie-Isabelle MIALOT et Jennifer TIXIER formant la majorité des membres en exercice.

#### **EXCUSÉS AVEC POUVOIR :**

Patrick BONGRAND	donne pouvoir à	Tony JUNG
Malika LACH-HAB	donne pouvoir à	Noura ANGLADE
Jean-Pierre PEAUDECERF	donne pouvoir à	Philippe MARME
Aurélie COUSIN	donne pouvoir à	Sandrine KOSTADINOV
Claudette GAUDIN	donne pouvoir à	Marie-Isabelle MIALOT
Yves PURET	donne pouvoir à	Marie BLASQUEZ
Dominique LARDUINAT	donne pouvoir à	Jennifer TIXIER

#### **ABSENT :** /

**Secrétaire de Séance :** Pauline BERTHOLOM

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Amand-Montrond ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), et notamment son article 107 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2313-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu l'avis de la Commission des finances consultée sur cette question lors de sa séance du mercredi 7 avril 2021 ;

Vu le rapport du Maire ;

Vu Monsieur Jean-Claude LAUNAY, 5<sup>ème</sup> Maire-Adjoint, rapporteur entendu ;

Considérant la tenue du débat d'orientation budgétaire lors du Conseil Municipal du 18 février 2021 ;

Considérant les modalités de vote suivantes :

\* vote par nature,

\* vote au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement – sans vote par opération ;

Considérant que pour parfaire l'information et permettre de saisir les enjeux des présents budgets, une note de présentation des budgets brève et synthétique reprenant les informations essentielles du budget principal, du budget Camping et du budget Cinéma est jointe ;

Les principales masses de ces budgets sont les suivantes :

### **Budget principal :**

#### **DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE**

Chapitres	dépenses	Chapitres	recettes
011 - charges à caractère général	3 600 000,00	013 - atténuations de charges	55 000,00
012 - charges de personnel	8 500 000,00	70 - produits services, domaine	300 000,00
014 - atténuation de produits	183 500,00	73 - impôts et taxes	9 200 000,00
65 - autres charges de gestion courantes	2 494 536,95	74 - dotations et participations	4 500 000,00
66 - charges financières	876 321,35	75 - autres produits de gestion	85 000,00
67 - charges exceptionnelles	10 000,00	76 - produits financiers	328 725,00
68 - dotations aux provisions (semi-budgétaire)	500 000,00	77 - produits exceptionnels	12 000,00
023 - virement à la section d'investissement	1 000 000,00	042 - opérations d'ordres	0,00
042 - opérations d'ordre	877 730,00	002- excédent report de 2020	3 561 363,30
<b>TOTAL</b>	<b>18 042 088,30</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 042 088,30</b>

DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	dépenses	Chapitres	recettes
20 - immobilisations incorporelles	136 459,67	13 - subventions d'investissements	226 000,00
204 - subventions d'équipement versées	145 000,00	16 - emprunts et dettes assimilées	1 900 000,00
21 - immobilisations corporelles	1 292 025,96	10 - dotations, fonds divers	151 000,00
23 - immobilisations en cours	1 175 778,63	1068 - excédents de fonctionnement capitalisés	779 029,64
13 - subventions d'investissements (indu)	18 140,19		
16 - emprunts et dettes assimilées	1 687 325,55	165 - dépôts et cautionnements	0,00
restes à réaliser N-1	24 271,22	024 - produits des cessions d'immobilisations	300 000,00
001 - déficit report N-1	1 110 190,83	021 - virement de la sect de fonctionnement	1 000 000,00
		040 - opérat ordre transfert entre sections	877 730,00
		restes à réaliser N-1	355 432,41
<b>TOTAL</b>	<b>5 589 192,05</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 589 192,05</b>

**Budgets annexes :****• Budget Camping :**

Le budget primitif 2021 proposé s'équilibre en dépenses et en recettes à 96 873,56 € pour la section de fonctionnement et à 38 180 € pour la section d'investissement.

L'équilibre budgétaire nécessite le versement d'une subvention d'équilibre de 86 204 € en provenance du budget principal de la Ville. Elle est en hausse par rapport à 2020 du fait de travaux de rénovation et d'entretien à engager pour 2021.

**• Budget Cinéma :**

Le budget primitif 2021 proposé s'équilibre en dépenses et en recettes à 71 964,49 € pour la section de fonctionnement et à 34 740,38 € pour la section d'investissement.

L'équilibre budgétaire nécessite le versement d'une subvention d'équilibre de 53 400 € en provenance du budget principal de la Ville.

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

- d'adopter le budget primitif 2021 du budget principal Ville et des budgets annexes Camping et Cinéma (note brève et synthétique et documents budgétaires annexés).**

*VOTE : à la majorité des suffrages exprimés : 27 « pour » ;  
2 « abstention » (Jennifer TLXIER, Dominique LARDUINAT)*



POUR EXTRAIT CONFORME,  
**Le Maire,**

**Emmanuel RIOTTE**

Accusé de réception en préfecture  
018-211801972-20210408-77-1-DE  
Date de réception préfecture : 15/04/2021

Accusé de réception en préfecture  
018-211801972-20210408-77-1-DE  
Date de réception préfecture : 15/04/2021